

RAPPORT
ANNUEL
2014-15
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Adopté par le conseil d'administration le 24 novembre 2015

Résolution numéro 2015-CA07-12

Publié par la Direction des communications et des affaires corporatives

Dépôt légal : 3^e trimestre 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN 978-2-9810620-8-6

INDEX

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ASSISES

Fier de sa mission
Porté par sa vision
Soutenu par ses valeurs

FAITS SAILLANTS

EFFECTIFS

Les étudiantes et étudiants à l'enseignement ordinaire
Les étudiantes et étudiants à la formation continue
Le personnel

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

Enjeu 1
Enjeu 2
Enjeu 3
Enjeu 4
Enjeu 5
Enjeu 6

RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

Les états financiers
L'aide financière
L'investissement lié au plan institutionnel de réussite et orientation et encadrement
L'investissement lié au soutien à la réussite
Le réinvestissement à l'enseignement collégial
La loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 (...)
La loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

RAYONNEMENT

L'international
Les partenariats et les ententes
Les bourses et les distinctions
La représentation de la directrice générale

GOUVERNANCE

Les membres du conseil d'administration
Les membres de la Commission des études
Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente le rapport annuel 2014-2015 du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vous y trouverez les faits marquants de la vie du Cégep au cours de l'année 2014-2015, le bilan d'étape du Plan stratégique 2013-2018, l'état des effectifs et des ressources et les éléments de reddition de comptes.

D'ailleurs, dans un contexte accru de reddition de comptes, où la transparence des organismes publics est devenue une importante préoccupation de toutes et tous et à une époque où les compressions budgétaires sont d'actualité, les membres du conseil d'administration ont exercé leur rôle de gouvernance en étant particulièrement conscients au contexte social et à l'état des finances publiques.

Les résultats obtenus par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu témoignent de l'engagement, du dévouement et du dynamisme qui animent l'ensemble des membres de son personnel et le conseil les en remercie. Je souhaite aussi souligner l'apport des partenaires de la communauté de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région, dans de nombreux projets menés conjointement pour le soutien à la réussite et la diplomation de nos étudiantes et étudiants.

Au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Dominique Brasseur
Président du conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président du conseil,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'année 2014-2015 qui témoigne de ces principales réalisations dans un contexte financier difficile.

Les dossiers dont je ferai état sont ceux qui dictent notre mission et notre vision et qui témoignent de notre engagement à les réaliser. Il me faudra aussi souligner les difficultés engendrées par des compressions budgétaires imposées qui ont fragilisé notre situation financière.

L'année 2014-2015 marque la deuxième année de mise en œuvre du plan stratégique. Deux rencontres du comité du plan stratégique ont eu lieu cette année. Il a été constaté que, face au contexte budgétaire difficile, l'actualisation des enjeux et des cibles du plan stratégique devenait nécessaire. Ainsi, les priorités institutionnelles ont été revues en fonction de nouvelles réalités et ont guidé les actions entreprises.

Le Cégep a obtenu l'autorisation d'offrir sur une base permanente, le programme d'études Technologie de l'architecture. Ce nouveau programme, offert pour une première fois à l'automne 2015, permettra de répondre à la demande de technologues en architecture en Montérégie.

Le Cégep accorde une priorité au maintien et à l'amélioration de la santé globale de la population étudiante et des membres du personnel. Nous étions donc fiers, en juin 2015, de leur offrir, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens de tous âges, une nouvelle piscine totalement rénovée, moderne, accessible et accueillante, à l'image de leurs besoins.

Un changement majeur a été au cœur du développement de la Direction de la formation continue. Une nouvelle structure administrative, afin de mettre en œuvre le plan de relance 2014-2017 et d'en atteindre ses objectifs, a été adoptée par le conseil d'administration le 22 juin 2015.

Au niveau du transfert d'expertise à l'international et dans le cadre du projet Éducation pour l'emploi de Collèges et instituts Canada, le Cégep a obtenu trois projets d'exportation du savoir-faire dans la région des Andes, plus précisément au Pérou et en Bolivie. De plus, 16 appels d'offres sur différents projets de coopération internationale notamment en Amérique du Sud et en Afrique, ont été effectués.

L'année 2014-2015 a été marquée par deux compressions budgétaires importantes dans le réseau collégial, ce qui a représenté plus de 1,9 M\$ en quatre ans pour le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Nous ne pouvons passer sous silence l'effet de ces compressions sur les services offerts à la population étudiante ainsi que sur la situation financière globale du Cégep. Dans un contexte de transparence, la direction a organisé des rencontres d'échanges et d'information avec l'ensemble du personnel.

En filigrane de ce rapport, il faut voir l'apport et l'engagement de chaque membre du personnel. Après toutes ces années, je suis encore très fière de ce que nous réalisons ensemble et je les en remercie. Un mot pour dire aux étudiantes et étudiants toute mon admiration pour leurs réalisations et leurs efforts à l'égard de leur réussite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Chantal Denis
Directrice générale

ASSISES

FIER DE SA MISSION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu fait partie du réseau d'enseignement supérieur du Québec. À ce titre, sa mission consiste à contribuer, au meilleur de ses compétences et dans le respect des mandats que lui confie le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'amélioration de la société dans une perspective de développement durable. Il doit notamment :

- Éduquer et instruire des citoyens responsables, aptes à s'intégrer dans l'activité humaine et à faire des choix éclairés, en leur proposant des formations qualifiantes de haut niveau adaptées aux besoins actuels et futurs de la société
- Soutenir l'apprentissage, tout au long de la vie, en offrant une gamme variée de formations et des stratégies d'apprentissage alliant souplesse, efficacité et qualité
- Contribuer, sur le plan régional, à l'évolution des expertises pour soutenir le développement économique, social et culturel
- Participer à la création et à la diffusion du savoir en misant sur la recherche dans le cadre de ses responsabilités à cet égard
- Participer au développement de l'enseignement collégial au Québec

PORTÉ PAR SA VISION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vise à devenir le collège de premier choix :

- Pour les étudiantes et étudiants de la région qui diront y trouver des formations de qualité et un environnement éducatif répondant à leurs besoins
- Pour les entreprises qui diront y trouver l'aide recherchée afin de soutenir leur développement
- Pour les partenaires régionaux qui diront y voir un véritable pôle d'enseignement supérieur, au service de sa communauté

De plus, conscient de ses responsabilités envers les personnes qu'il embauche, le Cégep vise à être reconnu comme un employeur de qualité par ses employés :

- Pour les occasions de développement professionnel qu'il propose
- Pour la convivialité de son milieu de travail
- Pour sa reconnaissance du travail accompli

SOUTENU PAR SES VALEURS

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu appuie ses actions sur les valeurs qu'il prône :

- Le respect
- L'excellence
- La transparence
- La collaboration
- La reconnaissance
- L'engagement

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2014-2015

Institutionnels

Le Plan stratégique 2013-2018, dans sa deuxième année de mise en œuvre, a orienté les actions de l'ensemble de la communauté collégiale. Le tout s'est fait dans un contexte de collaboration, de transparence et d'engagement. Les dossiers suivants ont été identifiés comme étant prioritaires pour l'année 2014-2015. Toutes les actions accomplies par l'ensemble des membres du personnel font en sorte que le Cégep est en mesure de remplir pleinement sa mission.

- Élaboration du programme Technologie de l'architecture, recrutement et processus d'admission de la première cohorte d'étudiants et étudiantes
- Développement de programmes à la Direction de la formation continue
- Élaboration, adoption et mise en œuvre d'un guide de civilité au travail
- Finalisation des travaux majeurs de réfection de la piscine
- Relocalisation et réaménagement de la librairie Coopsco Saint-Jean-sur-Richelieu
- Poursuite des échanges avec l'Association générale des étudiants pour l'aménagement d'un café étudiant
- Réalisation de deux activités nationales : Championnat provincial de football juvénile et collégial, le Bol d'or 2014 et l'Intercollégial de danse 2015
- Réalisation de nouveaux projets de coopération internationale
- Début des travaux de construction du centre de la petite enfance, *La P'tite Caboche*, sur les terrains du Cégep
- Participation à la planification du 350^e anniversaire de l'occupation du territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Rencontres d'échanges et d'information entre la direction et les membres du personnel

Pédagogiques

La réussite des étudiantes et étudiants est une priorité au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. L'année 2014-2015 est la deuxième année de mise en œuvre du plan de réussite dont la pierre d'assise est le taux de réussite en première session. Le plan agit de façon à maintenir la mobilisation des différents acteurs et actrices afin d'assurer la pérennité de la culture de la réussite.

Voici les dossiers pédagogiques qui ont été à l'avant-plan pendant l'année 2014-2015 :

- Mise en œuvre d'un nouveau système d'indicateurs pour le suivi de la réussite
- Élaboration de la Politique institutionnelle d'intégration de la population étudiante en situation de handicap
- Implantation des programmes Gestion et technologies d'entreprise agricole et Arts, lettres et communication
- Révision du cadre de gestion des programmes d'études
- Formation du Comité d'éthique de la recherche (CER)
- Réalisation de projets de transfert d'expertise en Amérique du Sud
- Mise en œuvre du plan d'amélioration et de valorisation du français, misant particulièrement sur la réussite en première session

EFFECTIFS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

- Admission de 1 678 étudiantes et étudiants à l'automne 2014
- Accueil de 277 étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers au Service d'aide à l'intégration à l'automne 2014
- Effectif global de 3 186 étudiantes et étudiants distribués dans quatorze programmes et dans le cheminement Tremplin-DEC à l'automne 2014

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Cheminement Tremplin-DEC	313	0		313
Secteur préuniversitaire				
Sciences de la nature	273	125		398
Sciences humaines, profil Administration et économie	116	90		206
Sciences humaines, profil Individu et société	291	170		461
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	101	60		161
Arts et lettres et Arts, lettres et communication (littérature et multidisciplinaire)	30	31		61
Arts et lettres et Arts, lettres et communication (langues)	36	15		51
Arts plastiques et Arts visuels	62	20		82
Sous-total cheminement Tremplin- DEC et préuniversitaire	1 222	511		1 733

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur technique				
Technologie d'analyses biomédicales	53	30	32	115
Gestion et exploitation d'entreprise agricole et Gestion et technologies d'entreprise agricole	26	12	8	46
Soins infirmiers	110	86	91	287
Techniques de génie mécanique	70	52	33	155
Technologie de l'électronique	33	13	16	62
Techniques de travail social	88	73	80	241
Techniques de comptabilité et de gestion	44	36	33	113
Gestion de commerces	82	37	33	152
Techniques de l'informatique	87	18	12	117
Techniques de design d'intérieur	79	32	49	160
Commandites reçues	5	0	0	5
Sous-total technique	677	389	387	1 453
GRAND TOTAL	1 899	900	387	3 186

Les stages en entreprise sont une priorité dans le cursus des programmes techniques.

NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN STAGES

FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
247	365	144	756

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À LA FORMATION CONTINUE

TYPE DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Créditée	361	550	279	632	911
Non créditée	880	679	677	882	1 559
TOTAL	1 241	1 229	956	1 514	2 470

Les programmes crédités - Attestations d'études collégiales (AEC) et DEC

- Administrateur de réseaux - certification CISCO
- Architecture et gestion de réseaux
- Comptabilité financière informatisée
- Éducation à l'enfance
- Gestion comptable et financière informatisée
- Mécatronique
- Retraitement de dispositifs médicaux
- Techniques d'éducation à l'enfance
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques de comptabilité et de gestion (DEC)
- Tremplin DEC pour personnes immigrantes ou allophones (DEC)

LE PERSONNEL

Équivalent temps complet

Professionnelles et professionnels _____	28
Personnel de soutien _____	102
Enseignantes et enseignants _____	233
Personnel cadre _____	23
Personnel hors-cadre _____	2
Total _____	388

Enseignantes et enseignants à la formation continue

Nombre d'enseignantes et enseignants chargés de cours _____ 73

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

*Le Plan stratégique 2013-2018 du
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu se décline en six enjeux
majeurs s'articulant autour de treize orientations portant
chacune des objectifs et des cibles à atteindre. Ce rapport
annuel présente les faits saillants et les priorités 2014-2015
établis en fonction de certaines de ces orientations.*

ENJEU 1

L'amélioration de la réussite éducative

Cet enjeu se décline en quatre orientations toutes en lien avec la réussite, l'engagement étudiant et la diplomation.

Orientation 1 : Augmenter le taux de réussite en première session

L'adaptation aux études collégiales

- Mise en œuvre d'un nouveau système d'indicateurs pour le suivi de la réussite
- Organisation de rencontres de partage de pratiques à l'intention des responsables du Plan de réussite éducative (PRÉ) dans les programmes
- Rencontres d'arrimages secondaire-collégial organisées par le Département de mathématiques

- Réalisation du plan d'amélioration et de valorisation du français : formations offertes aux départements, production de matériel pédagogique, bonification de la communauté « Astuces du français », formation sur la révision linguistique offerte à tous les membres du personnel.

L'actualisation des stratégies pédagogiques

- Organisation de journées pédagogiques orientées notamment, sur la pédagogie de première session
- Organisation systématique de rencontres entre les responsables du PRÉ de chacun des programmes d'études et le personnel professionnel responsable de la réussite

Tremplin-DEC

- Mise en œuvre de la nouvelle structure Tremplin-DEC

Orientation 3 : Augmenter le taux de réussite par programme d'études

Les mesures de réussite par programme

- Création du centre d'aide en Sciences humaines, le CAASH
- Promotion de la formule Alternance travail-études : 144 participantes et participants au programme

Les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers

- Élaboration de la Politique institutionnelle d'intégration de la population étudiante en situation de handicap
- Suivi des étudiantes et étudiants du CMR utilisant les services adaptés

Orientation 4 : Promouvoir l'engagement étudiant

La valorisation de la réussite

- Cérémonie de fin d'études : 167 finissantes et finissants
- Gala de reconnaissance du mérite collégial
- Gala de reconnaissance de l'engagement étudiant

L'information et le soutien au projet de formation

- Organisation d'activités d'information sur les choix professionnels, comme le Carrefour des partenaires en Techniques de travail social et la Journée Exploration carrières en Sciences de la nature

La concertation sur le plan régional

- Participation de la directrice des études à un dîner-causerie sur la persévérance scolaire à la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu

ENJEU 2

Une offre de formation diversifiée, de qualité, qui répond adéquatement aux besoins des personnes et des entreprises

Deux orientations décrivent cet enjeu. Elles traitent des conditions et des ressources nécessaires pour permettre à chaque programme d'études et à chaque service d'assurer leur fonction éducative.

Orientation 5 : Proposer une offre de formation qui répond aux besoins

L'offre de programmes au secteur de l'enseignement ordinaire

- Dépôt d'une demande d'autorisation du programme Techniques de réadaptation physique
- Implantation des programmes Gestion et technologies d'entreprise agricole et Arts, lettres et communication

- Implantation de la deuxième année du programme Arts visuels
- Rédaction du plan de formation du programme Technologie de l'architecture

L'offre de programmes au secteur de la formation continue (formation créditée et non créditée)

- Mise en œuvre de deux programmes menant à une Attestation d'études collégiales : Mécatronique et Retraitement des dispositifs médicaux
- Mise en œuvre du programme Tremplin DEC pour personnes immigrantes ou allophones
- Augmentation du nombre de programmes pouvant être reconnus par le programme de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- Poursuite du développement de partenariats avec les entreprises qui désirent de la formation sur mesure
- Formations en transfert intergénérationnel en collaboration avec Emploi-Québec et Tech Blend

- Renouvellement de l'entente avec Emploi-Québec pour offrir de la formation de base chez Omniplast
- Formations sur la santé et la sécurité sur les chantiers de construction offerte au Groupe Focus
- Formations en Soins immédiats de réanimation (SIR) et en Réanimation cardiorespiratoire (RCR) pour professionnels de la santé offertes au personnel du CSSS du Haut-Richelieu-Rouville
- Planification d'une offre de formation en collaboration avec Came Route
- Planification d'une offre de formation en bureautique appliquée (AEC)
- Campagne promotionnelle axée sur le nouveau programme Technologie de l'architecture
- Refonte complète du prospectus du Cégep en vue d'augmenter les demandes d'admission, notamment dans les programmes faisant face à des défis de recrutement
- Analyse des données de recrutement à l'enseignement ordinaire par le Service de consultation et du cheminement scolaire
- Accueil de 212 stagiaires français
- Planification d'une classe d'apprentissage actif, le local C-021, pour le programme Arts, lettres et communication

La qualité des programmes

- Début du processus continu d'évaluation des programmes d'Attestation d'études collégiales
- Suivi de l'évaluation du programme Techniques de travail social
- Évaluation du programme Technologie d'analyses biomédicales
- Début de l'évaluation des programmes Techniques de comptabilité et de gestion et Gestion de commerces
- Révision du cadre de gestion des programmes d'études
- Mise en œuvre d'un plan triennal d'investissement pour de l'équipement pédagogique
- Élaboration, adoption et mise en œuvre d'un Plan de relance à la Direction de la formation continue

Orientation 6 : Assurer à chaque programme d'études et à chaque service un niveau de ressources suffisant pour leur permettre d'accomplir adéquatement leur fonction éducative tout en tenant compte des répercussions financières, causées par les fluctuations de l'effectif étudiant

L'effectif étudiant

- Poursuite des travaux du comité de recrutement : table d'études et d'analyses des activités de recrutement
- Tenue de quatre cent dix-neuf (419) activités de recrutement, dont trente-quatre (34) kiosques lors de plus de cinquante (50) visites d'écoles et de cégeps
- Accueil de plus de quatre-vingts (80) élèves pour l'activité « Élève d'un jour » au Cégep, une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente
- Tenue de la Soirée portes ouvertes avec l'accueil d'un nombre record de 1 482 personnes, le 11 novembre 2014, une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente

La gestion des ressources

- Cent quatre-vingt (180) perfectionnements individuels ont été réalisés
- Vingt-neuf (29) perfectionnements collectifs ont été organisés pour lesquels il y a eu 341 inscriptions
- Perfectionnement offert par la Direction de la formation continue aux membres du personnel, en collaboration avec la Direction des ressources humaines
- Consultation et mise en œuvre des plans des effectifs dans un contexte de compressions budgétaires
- Poursuite des travaux liés au Plan directeur des locaux, en tenant compte des réalités du milieu et des priorités institutionnelles
- Réaménagement des locaux des Services à la vie étudiante et à la communauté dans le cadre du plan directeur des locaux
- Planification de l'exécution du projet lié au réaménagement des locaux de la Direction des ressources humaines
- Cueillette de besoins pour l'aménagement d'un café étudiant
- Analyse des solutions envisageables pour la ventilation des locaux du programme Technologie d'analyses biomédicales
- Relocalisation et réaménagement de la librairie Coopsco Saint-Jean-sur-Richelieu
- Réaménagement du local S-026 dédié aux équipes intercollégiales

ENJEU 3

Une culture institutionnelle fondée sur le respect des personnes, centrée sur la collaboration et servant la recherche de l'excellence

Une seule orientation décrit cet enjeu.

Orientation 7 : Créer un milieu de travail respectueux, professionnellement stimulant et portant à l'excellence

La gestion du personnel

- Rencontre de tous les départements d'enseignement avec la directrice générale, la directrice des études et le directeur des ressources humaines
- Mise en œuvre d'un cadre de gestion des ressources humaines pour les membres du personnel en lien avec le partenariat établi avec le Collège militaire royal de Saint-Jean
- Adoption des valeurs de gestion et des comportements par le personnel d'encadrement
- Mise en place d'actions concrètes : perfectionnement et développement des compétences, révision des procédures, clarification des rôles et responsabilités, meilleur partage de l'information, amélioration de certains logiciels
- Élaboration du plan de classification des documents et du calendrier de conservation des documents et consultation auprès du milieu en collaboration avec la Direction des communications et des affaires corporatives, la Direction générale et la Bibliothèque
- Acquisition du logiciel Constellio
- Poursuite des travaux du comité de veille sur le climat de travail
- Consultation du personnel et des instances sur le Guide de civilité au travail
- Tenue d'une conférence à l'intention de tout le personnel sur l'obligation de civilité en milieu de travail

- Adoption du Guide de civilité au travail par le conseil d'administration
- Poursuite des travaux d'élaboration et consultation auprès du personnel de la Politique de santé et sécurité au travail
- Réalisation de formations en secourisme et en matières dangereuses
- Révision du protocole des matières dangereuses
- Suivi régulier avec les gestionnaires des banques de temps cumulé du personnel : rencontre avec les gestionnaires et révision des outils de suivi
- Réécriture de la directive sur la disponibilité des enseignantes et enseignants

Le recrutement de personnel

- Tenue de 77 processus de sélection
- Travaux de révision de l'évaluation du français à l'embauche (écrit et oral) en lien avec le Plan d'amélioration et de valorisation du français

L'accueil et l'intégration du personnel

- Rencontres d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux enseignants et enseignantes avant le début de chaque session
- Fête d'accueil du personnel soulignant les 25-30-35 et 40 de service et les départs à la retraite

La reconnaissance de la qualité du travail accompli

- Fête de reconnaissance des membres du personnel
- Fête de Noël des membres du personnel
- Articles sur les accomplissements et les prix obtenus par les membres de la communauté dans L'Inforum, le journal interne à l'intention des membres du personnel.

ENJEU 4

Un environnement éducatif de qualité dans lequel on répond aux besoins de notre population étudiante et notamment au sein duquel les technologies sont utilisées de façon optimale dans l'apprentissage, l'enseignement, la gestion et les communications

Une seule orientation incarne cet enjeu.

Orientation 8 : Créer un environnement contribuant à la qualité de vie et à la réussite éducative

La vie étudiante

- Organisation et tenue du Championnat provincial de football provincial et juvénile le Bol d'or 2014 et préparation de l'édition 2015
- Organisation et tenue du festival Intercollégial de danse 2015 et préparation de l'édition 2016
- Mise sur pied d'un comité de travail pour l'aménagement et la gestion d'un futur café étudiant ayant pour objectifs l'identification des besoins fonctionnels et techniques
- Élaboration d'un protocole d'entente entre le Cégep et l'Association générale des étudiants relatif aux modalités d'aménagement et de gestion du café étudiant
- Organisation du tournoi d'improvisation le Grand Verglas, regroupant le niveau primaire, secondaire et collégial
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation auprès de la population étudiante sur la conduite automobile
- Réalisation d'une formation sur l'écoute active dans le cadre d'activités sur la prévention du suicide
- Mise sur pied d'une cuisine populaire pour les parents étudiants en collaboration avec le Centre des femmes du Haut-Richelieu
- Tenue de plusieurs kiosques et activités thématiques : Opération Nez rouge, Défi 5/30, Semaine du goût de vivre, Journée du bonheur, conférence sur l'homosexualité et la transsexualité
- Mise en œuvre d'une campagne de promotion des outils de communication interne destinés aux étudiantes et étudiants : le BEC et Mon Portail Saint-Jean

L'utilisation des espaces

- Fin des travaux de réfection majeure de la piscine du Cégep
- Analyse de la conformité des génératrices concernant la sécurité des personnes
- Réalisation du Rapport de caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Étude préliminaire du bon fonctionnement du drainage du Cégep
- Mise à jour du logiciel du maintien des actifs
- Ajout de dispositif antirefoulement suivant le code du bâtiment
- Réfection majeure de l'entrée d'eau du Cégep
- Drainage et éclairage du terrain de soccer à surface naturelle
- Cueillette de besoins quant au réaménagement de la réception et du local B-101
- Préparation du rapport lié aux obligations de l'entretien des façades du Cégep

La technologie

- Poursuite du projet NOMADE, pour une deuxième année
- Utilisation du plan de cours numérique dans une proportion moyenne de 35 %
- Adoption de la Politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des technologies de l'information

Les communications

- Présentation à différentes instances de l'état de la situation quant à la nécessité d'un nouveau site Web
- Consolidation du BEC, les babillards électroniques du Cégep destinés à la communauté étudiante : augmentation des publications de 357 à 398 en 2014-2015
- Planification et réalisation de sept rencontres auprès du personnel concernant le processus budgétaire : 10 et 19 novembre 2014, 23 et 25 février 2015 et 20, 21 et 28 avril 2015

ENJEU 5

La reconnaissance de la qualité et de l'importance du Cégep pour sa contribution aux plans local, régional, national et international et ce, à titre d'établissement d'enseignement supérieur

Les trois orientations liées à cet enjeu s'articulent autour de l'image du Cégep dans sa communauté, de la recherche et du rayonnement sur la scène internationale. Cette dernière orientation est traitée au point Rayonnement.

Orientation 9 : Développer, dans la région, une image fortement positive de la formation dispensée au Cégep

Les adultes en formation continue et les services de la formation en entreprise

- Poursuites d'actions conjointes de recrutement entre la formation continue et l'enseignement ordinaire
- Poursuite des activités de promotion liées au rayonnement de la formation continue au niveau régional
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication à la Direction de la formation continue, plus spécifiquement pour le Service aux entreprises

Les communications

- Promotion des réalisations des membres du personnel et des étudiantes et étudiants du Cégep dans les publications internes, les médias régionaux, le réseau collégial et les médias sociaux

Orientation 10 : Développer la recherche

Les structures

- Obtention de l'accréditation du Conseil de recherche en sciences humaines, le CRSH
- Formation d'un comité d'éthique de la recherche

- Développement d'une section du site Web faisant la promotion de la recherche au Cégep

Orientation 11 : Assurer le rayonnement du Cégep sur la scène internationale

Les projets de transfert d'expertise

- Démarrage des projets « Production agricole et animale » à l'Institut technologique de l'enseignement supérieur public La Libertad CEFOP – UO Viru, en collaboration avec le cégep Édouard-Montpetit, « Production agricole et animale » à l'Institut technologique de l'enseignement supérieur NOR-ORIENTAL de la Selva au Pérou, en collaboration avec le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick et le Marine Institute of Memorial de l'Université de Terre-Neuve et « Mécanique industrielle, option mécatronique » à l'Institut technologique José Luis San Juan García de Tupiza en Bolivie, en collaboration avec le cégep Édouard-Montpetit
- Poursuite de la gestion du projet de l'Agence nationale des bourses du Gabon
- Appel d'offres sur 16 projets de coopération internationale, notamment en Amérique du Sud et en Afrique
- Participation du coordonnateur du Service des relations internationales, des stages et du placement comme membre du comité d'exportation du savoir-faire à la Fédération des cégeps

La mobilité du personnel

- Participation de 13 enseignantes et enseignants à des projets de stages ou de séjours pédagogiques au Costa Rica, aux États-Unis, en Belgique, au Guatemala et en France
- Participation de trois (3) enseignants, trois (3) professionnels et d'un cadre aux projets d'exportation de savoir-faire au Pérou et en Bolivie

ENJEU 6

Un milieu d'études et de travail dans lequel on favorise le développement et le maintien d'une bonne santé globale de la population étudiante et des membres du personnel et où on valorise le développement durable

Deux orientations décrivent cet enjeu

Orientation 12 : Participer au maintien et à l'amélioration de la santé globale de la population étudiante et des membres du personnel

Les saines habitudes de vie

- Mise en place du Programme d'activités physiques en milieu de travail : 45 minutes de libération par semaine pour pratiquer un sport, programmation d'activités sportives gratuites au Cégep, rabais chez des commerçants dont 50 % chez Actiforme Consultants
- Tenue de plusieurs activités de valorisation de saines habitudes de vie, dont La Bougeotte, des bains familiaux et des joutes de baseball
- Participation à la Semaine de prévention en santé mentale afin de valoriser l'importance des pauses de qualité

Orientation 13 : Ajouter, à la liste des interventions déjà en place, un ensemble de nouvelles actions visant une meilleure protection de l'environnement et un développement durable

L'environnement et le développement durable

- Finalisation du déploiement des îlots de récupération à l'intérieur du Cégep à la suite d'une subvention du Fonds Éco-IGA
- Aménagement de points de collecte de matières organiques, à des fins de compostage, sur tous les étages de la résidence
- Obtention de la certification de Cégep Vert du Québec, niveau Excellence pour une 5^e année de suite
- Renouvellement, pour les deux prochaines années, de l'attestation ICI ON RECYCLE! niveau 2
- Campagne promotionnelle visant à informer la communauté collégiale de la fin de la vente de bouteille d'eau à usage unique au Cégep
- Installation d'une fontaine d'eau permettant le remplissage de bouteilles à la cafétéria des étudiantes et étudiants
- Fabrication et vente de cahiers de notes réalisés à partir de matériaux récupérés

RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

LES ÉTATS FINANCIERS

État des résultats au fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	REVENUS	CHARGES	RÉSULTATS
Enseignement ordinaire	31 668 031 \$	32 163 133 \$	(495 102) \$
Formation continue	2 490 960 \$	2 959 319 \$	(468 359) \$
Services auxiliaires	3 778 696 \$	3 267 542 \$	511 154 \$
TOTAL	37 937 687 \$	38 389 994 \$	(452 307) \$

État de la situation financière au fonds de fonctionnement au 30 juin 2015

ACTIF		PASSIF	
Actif à court terme		Passif à court terme	
Encaisse	5 264 772 \$	Chèques en circulation	155 145 \$
Effets, dépôts en circulation	25 525 \$	Créditeurs	7 148 203 \$
Débiteurs	1 388 475 \$	Apports reportés	127 688 \$
Subventions à recevoir	(361 265) \$	Revenus reportés	529 944 \$
Stocks de fournitures	191 123 \$	Total du passif	7 960 980 \$
Stocks destinés à la vente	651 \$		
Avances interfonds	113 194 \$	Solde (insuffisance) de fonds	
Frais payés d'avance	63 070 \$	Lié aux activités	(351 671) \$
Total actif à court terme	6 685 545 \$	Total solde de fonds	(351 671) \$
Actif à long terme			
Subventions à recevoir	923 764 \$		
TOTAL DE L'ACTIF	7 609 309 \$	TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	7 609 309 \$

Évolution du solde de fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015	2014
Solde de fonds (insuffisance) au début	155 256	45 019 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(452 307)	161 331 \$
Virement interfonds	(54 620)	(51 094) \$
SOLDE DE FONDS (INSUFFISANCE) À LA FIN	(351 671) \$	155 256 \$

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

L'aide financière accordée aux étudiantes et étudiants du Cégep, tant à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'à Brossard, par le Programme des prêts et bourses a été respectivement de 1 590 891 \$ en prêts et de 2 151 633 \$ en bourses.

L'INVESTISSEMENT LIÉ AU PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE ET ORIENTATION ET ENCADREMENT – ANNEXE S-019

Mise en œuvre de la réussite

- Conseillers pédagogiques à la réussite éducative
- Campagne de sensibilisation sur l'importance de la formation générale à l'intention des étudiantes et étudiants

Carrières scientifiques et technologiques

- Conférences scientifiques
- Activités d'enrichissement à la formation en Techniques de génie mécanique (Projet kart)
- Participation au Forum Science et société
- Participation au concours de mathématiques de l'Association mathématique du Québec et au Défi ouvert canadien de mathématiques
- Journée carrière pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme Sciences de la nature

L'INVESTISSEMENT LIÉ AU SOUTIEN À LA RÉUSSITE – ANNEXE S-028

Reconnaissance de l'engagement étudiant et du soutien à la réussite

- Centre d'aide et d'animation en anglais (CAAA)
- Centre d'aide et d'animation en français (CAAF)
- Centre d'aide et d'animation en mathématiques (CAAP)
- Centre d'aide et d'animation en philosophie (CAAP)
- Centre d'aide et d'animation en sciences humaines (CAASH)
- Tutorat par les pairs
- Encadrement et suivi des étudiantes et étudiants sous contrat de réussite
- Encadrement des étudiantes et étudiants pour la passation de l'épreuve uniforme de français
- Suivi des étudiantes et étudiants en difficulté dans tous les programmes d'études, particulièrement par les responsables du plan de réussite éducative (PRÉ) de chacun des programmes
- Présence d'un entraîneur pédagogique pour les membres des équipes intercollégiales de football et de volleyball masculin
- Promotion de l'engagement étudiant et de la mention au bulletin
- Tenue du Gala de reconnaissance de mérite collégial
- Remises officielles d'attestations de réussite
- Soutien à la réalisation de projets éducatifs (stages internationaux par exemple)
- Activités pédagogiques particulières faisant partie du curriculum de formation : visites d'entreprises, séjours d'études à l'étranger, etc.

LE RÉINVESTISSEMENT À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL – ANNEXE S-034

Les choix effectués par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu relativement aux ressources financières additionnelles accordées pour maintenir la qualité de la formation et l'accessibilité aux études collégiales pour l'année 2014-2015 sont les suivants :

Axe 1 : Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite

Améliorer le processus de recrutement	18 733 \$
Activités de perfectionnement pour le personnel	18 735 \$
Restructuration des services	28 100 \$
Embauche d'un technicien en loisirs	38 405 \$
Mise en place d'un programme d'évaluation du personnel enseignant	71 312 \$
TOTAL DE L'AXE 1	175 285 \$

Axe 2 : Soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires

Amélioration du soutien aux utilisatrices et utilisateurs des TIC	32 780 \$
Augmentation des services en ligne et des applications informatisées	90 542 \$
TOTAL DE L'AXE 2	123 322 \$

Axe 3 : Fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation

Embauche d'un journalier	29 947 \$
TOTAL DE L'AXE 3	29 947 \$

Axe 4 : Présence du Cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional

Développement de partenariats locaux, régionaux et internationaux	51 014 \$
TOTAL DE L'AXE 4	51 014 \$

TOTAL POUR LA S-034	379 568 \$
----------------------------	-------------------

**LA LOI METTANT EN ŒUVRE
CERTAINES DISPOSITIONS
DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU
30 MARS 2010 (...)**

Du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, les dépenses en communications, en informations, en honoraires professionnels de même que les dépenses en fournitures et matériel sont passées de 439 042 \$ à 523 592 \$ soit une augmentation de 19 %.

En 2014-2015, la mise à jour du plan de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif a été soumise.

**LA LOI SUR LA GESTION ET LE
CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES
MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET
DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC
AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

La somme des heures rémunérées pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celle de période correspondante de 2014.

Aucun nouveau contrat de service* n'a été adjugé entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015.

*supérieur à 10 000 \$ avec une personne physique et supérieur à 25 000 \$ avec une entreprise.

RAYONNEMENT

L'INTERNATIONAL

Mobilité

Les activités de mobilité étudiante se sont poursuivies au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu en 2014-2015. Quatre-vingt-un (81) étudiantes et étudiants ont effectué des séjours d'études ou des stages en entreprise dans six pays différents : Belgique, Costa Rica, France, Guatemala, Haïti et Irlande.

Au courant de l'année 2014-2015, le Cégep a accueilli deux cent dix-neuf (219) étudiantes et étudiants français provenant de trente-deux (32) Instituts universitaires de technologie (IUT) français et six (6) lycées techniques. Les étudiantes et étudiants ont effectué des stages en entreprise ou étaient inscrits à une session régulière. Ils ont été admis dans huit programmes d'études différents.

LES PARTENARIATS ET LES ENTENTES

- Partenariat avec Actiforme pour une offre de services de cours et d'activités d'entraînement aux étudiantes et étudiants
 - Poursuite de la collaboration avec les Services de Réadaptation du Sud-ouest et du Renfort (SRSOR) officialisant la contribution du Cégep à l'intégration de personnes ayant une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement, notamment en servant de plateau de travail pour les usagers du SRSOR
 - Poursuite du partenariat avec le cégep Édouard-Montpetit et le cégep de Saint-Hyacinthe afin de réaliser des activités communes de recrutement du personnel, notamment pour la relève des enseignantes et enseignants en Soins infirmiers
 - Entente avec certaines entreprises pour offrir au personnel des rabais en lien avec la pratique d'activités physiques ou l'achat d'équipements sportifs
 - Ententes avec Emploi-Québec pour la réalisation de formations aux adultes
 - Développement d'ententes avec le cégep Édouard-Montpetit, le cégep de Trois-Rivières, le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick et le Marine Institute of Memorial de Terre-Neuve, dans le cadre de développement de projets d'exportation de savoir-faire au Pérou et en Bolivie
-
- Contrat de service pour l'hébergement et l'alimentation du personnel et des cadets du Centre d'entraînement de vol des cadets (CEVC)
 - Entente avec le Collège militaire royal de Saint-Jean pour offrir la formation préparatoire et collégiale aux élèves officiers
 - Entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le Groupe Domisa pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion de crise pour les camps de jour et les piscines publiques

LES BOURSES ET LES DISTINCTIONS

Bourses

- Lors du Gala de la reconnaissance du mérite collégial, 54 bourses totalisant 28 250 \$ ont été remises aux étudiantes et étudiants pour souligner, notamment l'excellence du dossier scolaire, la participation à la vie étudiante, la qualité des efforts fournis afin d'améliorer le rendement scolaire
- Remise annuelle de bourses dans le programme Gestion et technologies d'entreprise agricole. Quelque 19 bourses totalisant 7 300 \$ ont été remises par des donateurs du milieu agricole de la région
- Mélyssa Lessard - Bourse au récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse
- Philippe Guay - Bourse au récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse
- Sandra Savighac - Bourse de la réussite scolaire exceptionnelle pour sa cote de rendement de 36,01 en Sciences de la nature
- Geneviève Pelletier Mc Duff - la bourse d'entrée au Cégep pour sa moyenne générale de 96,42 % en 4^e et 5^e secondaire.

Distinction

- Lauréate de Chapeau les filles :
 - Prix Équité de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec : Marianne Brassard - Techniques de génie mécanique

LA REPRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Présidente du regroupement de collèges de la région de la Montérégie (RCRM)

Présidente du conseil d'administration de Collèges et instituts Canada

Membre du comité exécutif de la Table interordres de la Montérégie (TEIOM)

Membre de la Table de concertation entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la Fédération des cégeps

Membre du comité exécutif de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu

Membre du conseil d'administration de la Fédération des cégeps

GOUVERNANCE

Un remerciement aux membres du conseil d'administration et aux membres de la Commission des études qui, par la qualité de leur apport, contribuent à soutenir le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans la poursuite de sa mission

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2015

- Monsieur Sébastien Boucher-Lavallée, diplômé, programme préuniversitaire
- Monsieur Dominique Brasseur, président du conseil d'administration, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Monsieur Mathieu Chapdelaine, étudiant, programme préuniversitaire
- Madame Michèle Comtois, directrice des études
- Madame Chantal Denis, directrice générale
- Madame Lucie Durand, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les établissements d'enseignement de niveau universitaire
- Monsieur Serge Fontaine, enseignant du Cégep
- Madame Louise Fournier, entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep
- Monsieur Sébastien Gaudette, vice-président du conseil d'administration, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Monsieur Frédéric Legris, enseignant du Cégep
- Madame Suzanne Méthé, professionnelle du Cégep
- Madame Arianne Olscamp, étudiante, programme technique
- Madame Marie-Christine Pflieger Khaled, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Madame Danielle Pouliot, personnel de soutien du Cégep
- Madame Anne-Marie Salich, diplômée, programme technique
- Monsieur Richard Thiboutot, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Monsieur Jérôme Tremblay, entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES EN SEPTEMBRE 2014

- Monsieur Nathanaël Carbonneau, Association générale des étudiants
- Madame Maryse Choinière, lettres
- Madame Michèle Comtois, directrice des études
- Monsieur Bruno Courtemanche, animateur à la coordination interdépartementale
- Madame Sarah-Jeanne Brongo-Dupont, Association générale des étudiants
- Madame Annie Garand, personnel de soutien
- Madame Carole Leblanc, personnel de soutien (substitut)
- Monsieur Gilles Lefebvre, techniques de design d'intérieur et arts
- Monsieur Frédéric Legris, coordonnateur du comité de la formation générale
- Madame Mireille Limoges, personnel professionnel
- Monsieur Patrick Loiselle, techniques de l'administration
- Madame Kim McAleer, sciences de la nature
- Vacant, direction de la formation continue
- Madame Libérata Mukarugagi, directrice adjointe des études, Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche
- Monsieur Robert Nicol, personnel professionnel
- Monsieur Denis-Philippe Paradis, techniques biologiques et humaines
- Madame Vanessa Pelland, sciences humaines
- Monsieur Sylvain Simard, techniques physiques

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs
- Collège : le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

1. d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
2. de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligation des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;

- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est parti; cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

7. Règles en matière de conflits d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts

pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflits d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil de discipline décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 17 février 1998.

Respect du code d'éthique et de déontologie

Au cours de l'année 2014-2015, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep.



Nathalie Beaudoin
Secrétaire générale

